

# PLATE-FORME NATIONALE POUR LES ROMS

---

## Logement

Bruxelles, le mercredi 7 décembre 2016

---

### Ordre du jour de la réunion de plateforme

- 8:45 - 9:00 : Accueil
- 09:00 - 09:10 : Bienvenue et introduction, Julien Van Geertsom, président du point de contact national pour les Roms
- 09:10 - 09:20 : Un cadre européen pour l'intégration des Roms. Rôle de la plate-forme nationale pour les Roms. Commission européenne, Direction Justice, Unité Roms, Monsieur Michel Verschraegen
- 09:20 - 09:25 : Présentations
- 09:25 - 09:40 : Présentation de la note conceptuelle pour la plateforme Roms 'logement'. Prof. Nicolas Bernard (Université Saint-Louis Bruxelles) et Nico Moons (UA)
- 09:40 - 09:50 : Questions et réponses
- 09:50 - 10:00 : Témoignage issu de la pratique, projet Instapwonen, Veerle de Conynck (Steward de proximité de la ville de Gand)
- 10:00 - 10:10 : Témoignage issu de la pratique, Gens du voyage et logement, Jean-Marie Becker
- 10:10 - 10:20 : Témoignage issu de la pratique, Gens du voyage et logement, Rambo Modest
- 10:20 - 10:30 : Pause - Café
- 10:30 - 11:50 : World Café (débat interactif)
- 11:50 - 12:45 : Formulation de recommandations et priorités
- 12:45 - 13:00 : Allocution de clôture, Julien Van Geertsom, président du point de contact national pour les Roms
- 13:00 - 14:00 : Collation

### Introduction et bienvenue

**Julien Van Geertsom**, président du point de contact national belge pour les Roms, souhaite la bienvenue aux participants de cette troisième rencontre de la plateforme nationale belge pour les Roms. Il remercie la Commission européenne qui a permis cette initiative visant à créer une plateforme nationale pour les Roms, ainsi que les membres du groupe directeur, les administrations de l'autorité fédérale et des entités fédérées, les associations des administrations locales et UNIA, qui ont tous coopéré pour lancer cette plateforme. Le SPP Intégration sociale coordonne le fonctionnement de la plateforme, qui a également été validé par les ministres du gouvernement fédéral ainsi que les régions et communautés dont dépendent les administrations.

Quelles sont au juste les ambitions de la plateforme nationale pour les Roms ?

La plateforme nationale pour les Roms entend stimuler la consultation du groupe-cible en matière d'intégration des Roms afin de dégager des recommandations destinées aux responsables politiques et pouvant servir d'input à une évaluation planifiée de la stratégie nationale pour l'intégration des Roms. La plateforme nationale pour les Roms organisera quatre rencontres thématiques - consacrées à la santé, à l'enseignement, au logement et à l'emploi - et conclura son année-pilote par une journée de clôture de la plateforme nationale pour les Roms.

Aujourd'hui, la discussion s'articule tout entière sur le thème 'logement'. Les réunions permettront de mener une discussion critique et pertinente. Il ne s'agit en aucun cas d'une séance universitaire. Un world café est organisé pour mettre sur pied une discussion interactive.

## Présentations

### Un cadre européen pour l'intégration des Roms. Rôle de la plate-forme nationale pour les Roms.

**Michel Verschraegen** représente l'unité Roms de la Commission européenne (Direction Justice). Dans son exposé, il s'étendra sur trois questions : (1) Pourquoi l'Europe développe-t-elle une politique axée sur les Roms ? (2) Pourquoi l'Europe développe-t-elle cette politique maintenant ? (3) Qu'implique au juste la politique européenne visant à promouvoir l'intégration des Roms ?

Avant de répondre à ces questions, Michel souligne le caractère hétérogène de ceux que l'on définit complaisamment comme 'les Roms'. Lorsque l'Europe parle des 'Roms', elle fait en réalité allusion à une mosaïque hétérogène de communautés qui sont ou non en butte au racisme, à la discrimination, ainsi qu'à l'exclusion sociale et économique. Dans tous les cas, il convient d'éviter une généralisation des 'Roms' dans un rôle de victime.

Revenons-en aux questions posées par Michel.

Pourquoi l'Europe développe-t-elle une politique axée sur les Roms ? Les Roms n'ont pas d'État de référence. Les Roms n'ont aucun projet pour un État de référence. Les Roms sont la principale minorité européenne qui, plus que d'autres communautés, est confrontée au racisme, à la discrimination et à l'exclusion. Par sa politique visant à promouvoir l'intégration des Roms, l'Europe souhaite répondre aux besoins spécifiques de ces derniers. L'Europe joue le rôle d'un réalisateur, car les compétences impliquées sont principalement nationales (santé, enseignement, logement et emploi).

Pourquoi l'Europe développe-t-elle cette politique maintenant ? Depuis des siècles, les Roms font l'objet de discrimination, de racisme et d'exclusion socio-économique. Pourquoi l'intégration des Roms ne figure-t-elle à l'agenda européen que depuis dix ans environ ? Depuis le Traité de Maastricht, notamment, l'Europe adopte de plus en plus une approche basée sur les droits de l'Homme et insiste sur ce point lors des négociations d'adhésion de nouveaux États membres. Tout double standard est donc exclu dans ce cadre. Les Roms forment la principale minorité européenne. Dans tous les pays européens (anciens et nouveaux), l'Europe encourage les efforts visant à les intégrer. Suite à l'élargissement de l'Union européenne, de nombreux nouveaux ressortissants UE d'origine rom ont rejoint l'Union. Investir dans l'intégration des Roms offre sans aucun doute un retour sur (économique) investissement élevé.

(3) Qu'implique au juste la politique européenne de promotion d'intégration des Roms ? Michel s'arrête ici sur les instruments juridiques (p. ex. Directive relative à la mise en oeuvre du principe de l'égalité de traitement entre les personnes sans distinction de race ou d'origine ethnique), politiques (cadre UE pour l'intégration des Roms) et économiques (p. ex. les fonds structurels) dont dispose l'Europe.

Les 4 thèmes sur lesquels travailler sont liés et doivent faire l'objet d'une approche intégrée. Dans ce cadre, le logement possède un statut spécifique. L'absence de logement a un impact tant sur la santé que sur l'emploi ou l'enseignement. Le logement doit donc être traité en priorité. Le thème du logement des Roms présente de nombreux aspects qu'il faut aborder au niveau européen. La Commission européenne n'a pas de compétences sur le terrain en matière de logement (ni pour les autres thèmes d'ailleurs) et compte donc sur les États membres. C'est d'ailleurs dans ce but que les subsides pour l'organisation de plateformes nationales ont vu le jour.

Au niveau européen, l'on joue sur 3 volets :

- juridique : Directive du Conseil en matière de discrimination et d'égalité de traitement que les États membres doivent convertir dans leur législation nationale. La Commission européenne contrôle l'application de l'esprit et de la lettre de la Directive et interviendra si des violations sont constatées. Des enquêtes en ce sens suivent actuellement leur cours dans plusieurs pays. Dans ce cadre, il faut en tout état de cause commencer par dialoguer avec les États membres concernés avant de saisir la cour de justice. En effet, le principe de base consiste toujours à aider les États membres, non à les sanctionner.
- Politique : cadre relatif aux Stratégies nationales d'intégration des Roms. Tous les États membres accueillant des Roms ont aujourd'hui établi des stratégies de cet ordre, bien que ce ne soit pas obligatoire. La Commission

européenne publie chaque année un rapport d'évaluation sous réserve des rapports des États membres. En complément, il existe aussi des recommandations dont plusieurs portent sur le logement.

- Financier : fonds structurels, qui ne sont pas exclusivement destinés aux Roms, et subsides pour projets. Dans l'avenir, on réduira les études au profit des projets qui influencent effectivement la vie quotidienne des Roms.

Actuellement, on distingue 2 questions cruciales liées au logement des Roms :

- expulsions des implantations illégales : les droits fondamentaux de la personne humaine doivent être respectés. La Commission interviendra si des discriminations sont constatées lors des expulsions. Pour le reste, elle ne peut que recommander qu'un logement alternatif soit fourni.
- Ségrégation : ici aussi, il existe des recommandations visant à éviter la ségrégation (spatiale).

## Document de réflexion 'logement'.

**Le Prof. Nicolas Bernard** (Université Saint-Louis Bruxelles) axe son exposé sur les aspects juridiques du logement et la possibilité de les faire progresser dans le cadre de la loi. Le document de réflexion peut être consulté [ici](#).

Contexte :

- Convention Roms et gens du voyage : sédentaires par opposition à nomades.
- La plupart sont quasi sédentaires dans les faits.
- Mêmes problèmes

Juridique :

- Une caravane constitue-t-elle un logement ? En fonction de la réponse, ce point a diverses conséquences. En Flandre, une caravane est considérée comme un logement et doit donc répondre au Code flamand du logement; en Wallonie et à Bruxelles, il existe des règles spécifiques/dérogations.
- Terrains : 2 types : résidentiels et de transit. Capacité insuffisante, d'où campements illégaux.
- Urbanisme (permis d'urbanisme) : même si l'on est propriétaire du terrain, on ne peut pas y installer une caravane sans autre formalité.
- Domiciliation : afin de pouvoir bénéficier des droits sociaux

Possibilités légales

- Plusieurs droits existent
- Discrimination
- Logement social

## Témoignages

**Veerle De Conynck, steward de proximité de la ville de Gand, projet Instapwonen** : projet à petite échelle qui loge et accompagne 3 familles, sous conditions et moyennant la volonté de prendre des initiatives. Ce projet veut offrir la possibilité de créer, à tous les niveaux, une stabilité en attendant un logement définitif. La durée maximale est de 18 mois. Les familles participantes paient elles-mêmes un tiers du loyer si elles disposent d'un revenu. Actuellement, 2 immeubles sont disponibles pour le projet, l'un pour 2 familles et le troisième pour une seule grande famille. L'initiative a déjà permis de reloger des familles. Cas : une famille slovaque est sortie d'un squat et une famille bulgare d'un marchand de sommeil, une collaboration intensive a permis aux accompagnateurs de comprendre les diverses situations, la transition vers l'indépendance a été difficile, ces familles font office d'exemple.

**Jean-Marie Becker** : né dans une caravane, mais ses parents ont décidé à un moment donné d'aller habiter dans une maison. Jean-Marie a été confronté au racisme à l'école. A son 18<sup>e</sup> anniversaire, il a commencé à être itinérant, et a immédiatement été confronté au fait qu'il ne trouvait pas de lieu où vivre. Les campings le refusaient également, et il a souvent séjourné dans la nature sans aucune commodité. Ces problèmes existent toujours. Des terrains pour caravanes supplémentaires restent un point épineux, mais de nombreux bourgmestres n'en veulent pas.

**Rambo Modest** : a dû être itinérant contre son gré. Quand des places se libèrent, elles sont pour les enfants de gens du voyage qui se sont déjà sédentarisés. Du point de vue urbanistique, il n'est pas non plus possible d'acheter soi-même un terrain et de l'occuper. Il est ainsi impossible de trouver un emploi fixe et un enseignement pour les enfants,

*témoignage spontané dans la salle* d'une femme Manouche et son combat pour un terrain pour caravane à Alost : après 17 ans, a été chassée de son terrain et a refusé de partir sans alternative car ses enfants n'auraient alors plus pu aller à l'école. Un terrain de 20 places a fini par se libérer. Aujourd'hui, les enfants sont grands et il n'y a pas de place pour eux. Cette dame estime que les bourgmestres devraient être obligés de prévoir des terrains.



## World Café

Pendant le world café, les participants dialoguent entre eux par petits groupes de 4 à 5 personnes. L'ambiance est informelle et chacun a la possibilité d'exprimer son point de vue. Durant un premier tour, les participants discutent de 3 problématiques pendant 20 minutes chacune. Il s'agit des questions suivantes :

1. Qu'est-ce qui fonctionne bien actuellement sur le plan du logement des Roms ? Qu'est-ce qui fonctionne déjà ?
2. Qu'est-ce qui manque actuellement sur le plan de l'intégration des Roms en matière de logement ?
3. Dans quels domaines faut-il encourager les autorités à en faire plus ?

## 1. Qu'est-ce qui fonctionne bien actuellement sur le plan du logement des Roms ? Qu'est-ce qui fonctionne déjà ?

Les participants apprécient :

- l'approche spécifique qui part du groupe-cible
- Si les places sont en nombre suffisant, la problématique du logement se résout de même que bien souvent, automatiquement, toute une série d'autres problèmes.



- L'attention portée à l'emplacement et à l'aménagement des terrains (accessibilité) fournit une valeur ajoutée (mais pour l'instant, ce n'est souvent pas le cas).
- Relier la législation relative aux caravanes à l'aménagement du territoire, cf. France
- Concept de 'instapwonen' visant à offrir une stabilité (Gand, Ixelles), mais il faut prévoir suffisamment de temps
- Accompagnement social par personnes de confiance
- Subsidies flamands pour les terrains bien qu'ils soient insuffisamment utilisés
- La domiciliation permet l'accès à certains droits
- Projets à petite échelle
- Efforts de plusieurs quelques et CPAS, par exemple Heusden-Zolder, Beernem...
- Investir dans l'accompagnement et la participation
- Travail intégral (coopération avec d'autres services et organisations), p. ex. collaboration urbanisme et logement
- Mendicité
- Chercher des bonnes pratiques
- Reconnaissance de la caravane comme forme de logement
- Évolution positive du travail sur les terrains de transit, les provinces initient la conversation
- Autoriser l'enseignement et autres activités sur le terrain (ex. Gand)
- Communication avec et information des habitants du voisinage (ex. Brabant Flamand, Gand), négociations avec le voisinage (ex. Asse), bien que cela n'ait pas fonctionné dans certaines communes (ex. Zottegem, Ninove)
- Le groupe-cible proprement dit s'exprime davantage (ex. par le Forum des minorités)
- Réunir plusieurs partenaires, échange d'expertise (ex. Anvers)



Le premier tour de familiarisation se termine. Tous les participants - sauf un seul par table, qui reste sur place - changent de table.

## 2. Qu'est-ce qui manque actuellement sur le plan de l'intégration des Roms en matière de logement ?

Le deuxième exercice consiste, pour les participants, à chercher ce qui manque encore au niveau de l'intégration des Roms au niveau du logement. Mais avant d'entamer la discussion, les participants reçoivent un bref résumé de la discussion précédente, fournie par le participant qui n'a pas changé de table.



La deuxième question donne lieu à quelques discussions passionnantes et animées. Elle suscite d'autres interrogations parmi les participants, et permet d'identifier plusieurs goulets d'étranglement. Un aperçu :

- créativité dans la recherche de solutions : essayer de nouvelles choses, y compris dans l'approche des terrains pour caravanes, p. ex. dans le cadre de la rénovation urbaine, de projets pilotes neufs.
- Travailleurs sur le terrain qui font le lien vers les services et pouvoirs publics, fonction de signal
- Plus de terrains : politique envers/obligation des communes, intégration dans les quartiers avec accessibilité réciproque
- Plus de terrains de transit avec une durée de séjour plus longue
- Plus de moyens pour le logement social, unités de logement mobiles, formes d'habitat coopératif
- Intégration d'initiatives de promotion, plus d'attention pour la réciprocité
- Lutte contre les marchands de sommeil
- Accompagnement au logement, p. ex. Housing First, actuellement à trop petite échelle
- Application de la loi, p. ex. expulsion sans alternative, manque de relogement
- Dépendance de la bonne volonté des autorités locales et régionales
- Politique des Roms au niveau flamand et fédéral
- Manque de connaissances du groupe-cible et des endroits où adresser ses plaintes
- Médiation en matière de logement
- Vision de la manière d'aider les sans-abri
- Approche spécifique d'un groupe-cible donné, de plusieurs groupes
- Perception et compte rendu corrects/nuancés, p. ex. médias, police, connaissance de la population en général
- Intérêt pour/volonté politique pour collaborer avec une petite minorité
- Plus de services réguliers sur les terrains
- Meilleur dialogue entre politique et gens du voyage



- Enseignement itinérant
- Règlementation suffisante pour l'achat de terrains privés
- Terrains actuellement uniquement zone résidentielle
- Lieux de rendez-vous pour les grands groupes

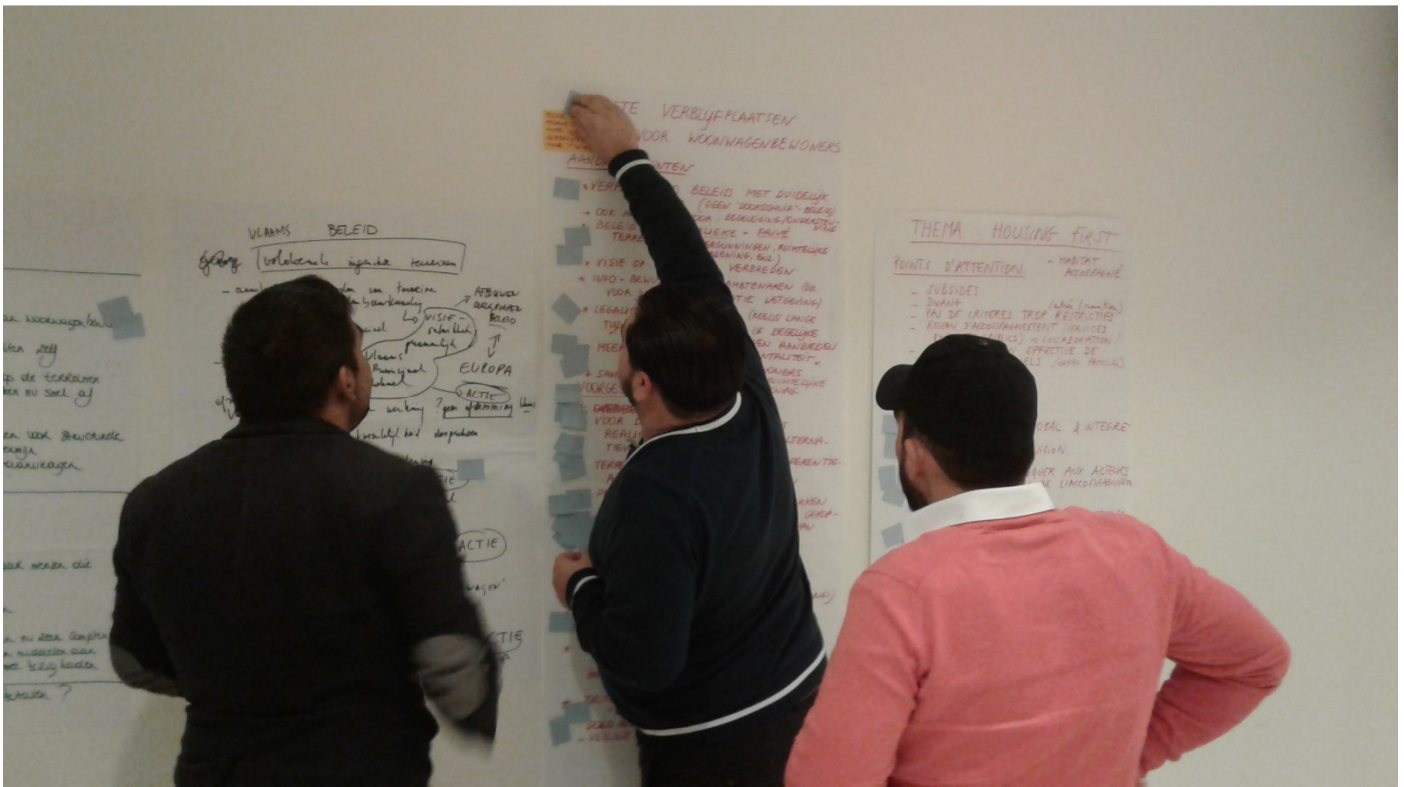
### 3. Dans quels domaines faut-il encourager les autorités à en faire plus ?

Durant le troisième tour du world café, les participants ont identifié plusieurs domaines dans lesquels ils estiment que les autorités devraient investir davantage. Ce que nous retenons :

- Les normes de qualité de l'habitat des caravanes ne sont pas les mêmes que celles des maisons
- Perception et information
- Accompagnement et soutien
- Fonds spécifiques pour ces groupes de population
- Obliger les communes à aménager des endroits/terrains, sanctionner l'inertie
- Plus de terrains pour caravanes
- Investir dans Housing First
- Élargir les subsides au logement
- Plus de travailleurs sur le terrain (y compris structurellement)
- ...

### Discussion détaillée de quatre éléments sélectionnés

Lors de ce deuxième tour, les participants ont discuté pendant 25 minutes d'un des six éléments qu'ils avaient identifiés comme prioritaires lors du tour précédent. Les participants souhaitent échanger plus en détail sur ces quatre éléments. La discussion a généré des propositions d'actions concrètes, des points d'attention/recommandations pour les autorités et quelques éventuelles questions ouvertes.



### Thème 1 : Plus de travailleurs sur le terrain, y compris structurellement

- **Points d'attention :**
  - Collaborer avec les organisations de gens du voyage
  - Collaboration entre les services proprement dits
  - Plus de soins et de soutien pour les personnes qui travaillent sur les terrains
  - Utiliser des moyens pour des projets structurels à long terme, simplifier les demandes de projet
- **Actions proposées :**
  - Solution pour travailleurs de terrain : coaching et possibilités de feedback avec les personnes qui connaissent la problématique
  - Solution pour la simplification de demandes de projets : simplification administrative et affectation structurelle de moyens d'organisations qui travaillent sur cette problématique
- **Questions ouvertes**
  - Qui va payer

## Thème 2 : Politique flamande relative à des terrains suffisamment aménagés

- **Points d'attention :**
  - Trouver des terrains
  - Urbanisme
  - Développement d'une vision en matière de politique de groupe-cible, en commun sur plusieurs niveaux de pouvoir
  - Fonctionnement intégral, prise de responsabilités
- **Actions proposées :**
  - Formation
  - Participation, ambassadeurs
  - Emplacements plus vastes
  - Normes standard minimales pour les caravanes, à définir avec le groupe cible (cf participation)
- **Questions ouvertes :**
  - /

## Thème 3 : Lieux de séjour fixes pour gens du voyage

- **Points d'attention :**
  - Politique obligatoire avec un cadre clair (pas de politique de transfert), aussi attention pour l'accompagnement et le soutien
  - Politique pour des terrains tant publics que privés (autorisations, aménagement du territoire...)
  - Élargir la vision de la politique en matière de logement
  - Info et conscientisation fonctionnaires (p. ex. pour une interprétation correcte de la législation)
  - Légalisation de terrains de fait (tolérés depuis longtemps) ou proposer des alternatives dignes de ce nom
  - Plus de tolérance pour la mentalité et la culture des GDV
  - Collaboration politique en matière de logement et aménagement du territoire
- **Actions proposées :**
  - Proposer des solutions/alternatives réalistes pour les GDV
  - Prévoir des terrains permettant une adresse de référence
  - Permettre des terrains privés
  - Élaborer une politique nationale intégrale dans laquelle l'obligation des communes est reliée à leur soutien



- Créer des services de médiation pour les GDV
  - Investir dans la (conscientisation en matière de) perception
  - Étendre à d'autres acteurs sociaux la possibilité d'aménager/gérer des terrains
  - Élaborer des critères pour des terrains bien aménagés, bien situés et sûrs
- **Questions ouvertes :**
    - /

## Thème 4 : Housing First

- **Points d'attention**
  - Subsidés
  - Contrainte
  - Pas de critères trop restrictifs
  - Réseau d'accompagnement/services existants (publics), collaboration
  - Mise à disposition effective de logements individuels (noyau familial) dispersés
- **Actions proposées :**
  - Accompagnement global et intégré (écoles, CPAS, CAW,...), partage d'une même vision
  - Sensibiliser et expliquer aux acteurs concernés les raisons de l'accompagnement spécifique
  - Envisager les projets sur un temps minimum et suffisant (1,5 à 2 ans)
- **Questions ouvertes :**
  - Comment faire la sélection des familles?
  - Hiérarchie au niveau de la discrimination en des projets

## Clôture

**Isabelle Martijn** (SPP Intégration sociale et compétente pour la coordination de la plateforme nationale pour les Roms) remercie l'assistance pour sa participation active et dynamique. Les recommandations et conclusions de cette rencontre sont aussi riches qu'intéressantes.

L'équipe restreinte de la Plateforme nationale pour les Roms en fera un compte rendu qu'elle transmettra, via le SPP Intégration sociale, à la secrétaire d'État à la Lutte contre la pauvreté. Les participants recevront également le compte rendu de la réunion, qui, tout comme le document de réflexion du Prof. Nicolas Bernard et de Nico Moons, sera publié sur le site web du SPP Intégration sociale.

Les participants sont invités au déjeuner sandwichs.

## Participants world café

AKIM	Ahmed	CMGVRW
BERNARD	Nicolas	Université Saint-Louis
BECKER	Jean-Marie	
BONNY	Olivier	Lutte contre l'exclusion sociale à Molenbeek
Buyst	Maaïke	Stad Gent

Carlier	Christof	CPAS de Charleroi
CROONEN	Sophie	CFWB
Costes	Daphné	ABB
DEMESTRES	Elie	
Daeren	Lieve	Doortrekkersterrein - IN-Gent
Davison	Michele	Ville de Bruxelles - Égalité des Chances
de Terschueren	Sylvie	Ciré
De Coninck	Veerle	Buurtsteward Gent
Degol	Hilde	RIMO Limburg
Deleenheer	Joris	VVSG
Deleu	Pierre	Mensen van de Weg vzw
DUBUISSON	BENOIT	ARMEE DU SALUT
El hajjaji	Fatima	Médiatrice gens du voyage Verviers
Eykens	Rowan	Agentschap Integratie en Inburgering
gabriels	Patrick	Ville de Bruxelles - Égalité des chances
Gérard	Vincent	SPW
Geurts	Koen	Foyer vzw
Ghesquiere	Jolien	Platform kinderen op de vlucht
Heyligen	Luus	Agentschap Binnenlands Bestuur, Stedenbeleid
Janssens	Kim	Minderhedenforum
Kajtazi	Imer	Romano Dzuvdipe vzw et Roma Cultureel Centrum
KRISLOVA		
Lagiewka	Lissa	Woonwagenwerking Louvain
D'hondt	Leen	Agentschap Integratie en Inburgering
Leimbergen	Maria	habitante d'une caravane terrain pour caravanes Alost
LEIVA OVALLE	Fabrizio	SPPIS
Lieten	Aurélie	Éducateurs de Rue de la commune d'Ixelles
Martijn	Isabelle	SPP Intégration sociale
Matheesen	Saskia	Commission Communautaire Commune de Bruxelles-Capitale

Mihai	Darius	Foyer vzw
MODEST	Rambo	
MODEST	Moise	
Novac	Daniela	Diogenes
Pinto	Marta	European Roma Information Office (ERIO)
Reusen	Rik	UNIA
SAMII	Yahya	La Strada
Topalidis	Fotios	Cabinet de la Ministre Céline Fremault
Van Acker	Nina	Agentschap Wonen-Vlaanderen
Van Camp	Agnes	Terrain de transit Gent / In - Gent
VAN CAUWENBERGE	Sabine	VVSG
VERSCHRAEGEN	Michel	Commission européenne
Van Geertsom	Julien	SPP IS
Van Oostende	Nathalie	SPP IS
Vanderhaeghen	Olivier	GB MOLENBEEK-SAINT-JEAN
Vermeiren	Tine	Plateforme Kinderen op de vlucht